



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 47756

Texte de la question

M. Michel Delebarre attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes des médecins-radiologues quant à l'avenir de leur profession. La profession subit aujourd'hui une triple crise : crise démographique, avec un nombre de médecins-radiologues trop faibles eu égard aux besoins, crise d'équipement ensuite, car les radiologues ne peuvent toujours pas s'équiper des scanners et des IRM nécessaires ; crise économique, enfin, car l'assurance maladie impose, pour la deuxième année consécutive, des baisses très lourdes des tarifs de radiologie. De fait, il sera de plus en plus difficile pour les radiologues de répondre aux besoins. Certains territoires risquent d'être moins bien couverts, notamment les zones rurales ou les zones urbaines concentrant des populations défavorisées. À cet égard, il souhaite connaître ses intentions et lui demande notamment de reprendre le dialogue avec les représentants des médecins-radiologues afin d'aboutir à une réforme réellement efficace.

Données clés

Auteur : [M. Michel Delebarre](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47756

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4158

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)